

Agence nationale du DPC

Organisme	Titre	Description
GRAPE INNOVATIONS	RESPONSABLES	Action : Formation continue
GRAPE INNOVATIONS	D'ETABLISSEMENTS ET SERVICES D'ACCUEIL D'ENFANTS DE MOINS DE 6 ANS - MODULE 2	Format : Présentiel Etapes : 3 Participants max : 15
Référence Agence DPC de la formation : 73351600012		Concepteur : Madame Chareyron
Référence organisme la formation : 7335		Coût : Madame 710 €
Numéro d'enregistrement de l'organisme : 7335		Durée : annuelle
Catégorie(s) professionnelle(s) et spécialité(s) : Paramédicaux Infirmier Puéricultrice Diplômée d'Etat		Mode(s) d'exercice des participants : Autre salariés

Résumé de la formation :

La formation explore les multiples dimensions de la fonction de directeur d'établissement et clarifie ses différents niveaux de responsabilités pour positionner son établissement en cohérence avec le cadre des politiques sociales. Les apports théoriques et l'expérimentation d'outils de management abordés dans les différents modules permettront de développer une gestion des ressources humaines dynamique et d'affirmer son positionnement auprès de son équipe, des usagers et des partenaires.

Etape 1 : Pas de pré-requis exigé à l'entrée en formation.

Format : Présentiel

Durée (en jours, en 1/2 journée(s)) : 2.0

Action(s) de DPC : Formation continue

Description :

Introduction aux fondamentaux de la gestion
Les obligations légales en termes de gestion et leur conciliation avec la qualité de l'accueil
Anticiper le budget d'un établissement : méthodes et outils
Présentation des principaux outils de gestion d'un établissement
L'utilisation des documents comptables et des tableaux de bord... Méthodes pour mesurer les comptes et piloter les tableaux de bord
La lecture et la compréhension d'un compte de résultat
Les principaux postes financiers d'un budget
Rapprochement entre le budget et les comptes
La traduction en compte de résultat et bilan
Le suivi de gestion
Identification des principaux indicateurs
Trucs et astuces pour un suivi de gestion simplifié
Présentation d'outils de gestion pour planifier, mesurer, rectifier, piloter
Elaboration, présentation et argumentation d'un budget prévisionnel

Etape 2 : L'élaboration et l'utilisation des profils de postes

Agence nationale du DPC

Format : Présentiel

Durée (en jours, en 1/2 journée(s)) : 1.5

Action(s) de DPC : Formation continue

Description :

L'utilisation des profils de postes dans la gestion des ressources humaines Les différentes parties du document et leur organisation La valorisation des apports d'une équipe pluridisciplinaire Articulation des missions et des champs d'activités des différentes fonctions Définition des missions, des activités principales et des compétences associées Analyse comparative et étude critique des fiches de poste de l'EAJE L'élaboration et l'utilisation des profils de postes Elaboration expérimentale de différentes fiches et profils de postes Exploration d'une méthode d'élaboration collective avec son équipe

Etape 3 : L'organisation et la gestion du temps

Format : Présentiel

Durée (en jours, en 1/2 journée(s)) : 1.5

Action(s) de DPC : Formation continue

Description :

L'organisation et la gestion du temps Questionnaires et bilan pour évaluer sa capacité à gérer son temps Les temps de la vie personnelle et de la vie professionnelle Repérage et analyse de la gestion de sa relation au temps dans le cadre professionnel Les sources de perte de temps et de gain de temps L'organisation et la gestion du temps La planification de son travail Identification des notions d'urgence, d'importance et de préférence La détermination de ses objectifs et de ses priorités L'inventaire et l'analyse de son emploi du temps La hiérarchisation des priorités, la gestion des imprévus et des situations chronophages L'organisation de son indisponibilité temporaire et le dosage de sa disponibilité Fixer des limites et savoir dire non : le D.E.S.C Les outils de planification, la tenue de l'agenda, la gestion des mails, des SMS et du téléphone... Bilan de la formation et évaluation des acquis du module 2

Recommandations :

Recommandations de bonnes pratiques professionnelles de l'ANESM en application de l'article L.312-8 du code de l'action sociale et des familles. - Elaboration, animation et évaluation du projet d'établissement - Mise en œuvre d'une stratégie d'adaptation à l'emploi

Agence nationale du DPC

des personnels au regard des populations accompagnées - Mission du responsable d'établissement et rôle de l'encadrement dans la prévention et le traitement de la maltraitance
- Ouverture de l'établissement sur son environnement.

Pré-requis :

Pas de pré-requis exigé à l'entrée en formation.

Orientation(s) :

- Gestion des modes d'accueil du jeune enfant (accueil individuel et collectif)

Méthode(s) :

- Formation présentielle (congrès scientifique, séminaire, colloque, journée, atelier, formation interactive, formation universitaire...)